

RCS : MACON
Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00257
Numéro SIREN : 752 322 743
Nom ou dénomination : 3 M FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001003

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
MACON

Dénomination : 3 M FINANCE
Adresse : 60 route de Macon Zone Industrielle BP 66 71120
Charolles -FRANCE-

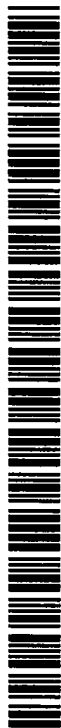
n° de gestion : 2012B00257
n° d'identification : 752 322 743

n° de dépôt : A2019/001003
Date du dépôt : 17/04/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 29/03/2019



273352



273352

Dépôt au Greffe le :

17 AVR. 2019

TRIBUNAL de COMMERCE
de MACON

3 M FINANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 480 000 euros

Siège social : 60 Route de Macon - Zone Industrielle - BP 66
71120 CHAROLLES
752 322 743 RCS MACON

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019**

Extraits

Le 29 mars 2019, à 16h00, les associés de la Société 3 M FINANCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

.....

Puis il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....

- Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes ;

.....

Puis, le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'expiration des mandats de :

- La Société FIDEC SAS, Commissaire aux comptes titulaire,

décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

- La Société FIDEC SAS, Commissaire aux comptes titulaire,

a fait savoir par avance qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

L'Assemblée Générale prenant acte, par ailleurs, des dispositions de la Loi SAPIN 2 supprimant l'obligation de nommer un Commissaire aux comptes suppléant (sauf cas particulier) décide de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Monsieur Dominique PETRE, Commissaire aux comptes suppléant dont le mandat est arrivé à expiration.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.....

"certifié conforme"
FORET Dominique Président

